

*Question présentée par le député :*

*M. Patrick Dimier*

*Date de dépôt : 23 juin 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Ubérisation et respect d'une politique sociale de l'emploi**

Les Habitants de Genève ont été surpris d'apprendre que le Conseil d'Etat, sans concertation avec l'ensemble des acteurs du transport privatisé, c'est-à-dire y compris les taxis, a signé un accord avec Uber.

On a l'impression que le Conseil d'Etat, ici comme ailleurs, a confondu rapidité et précipitation.

Qu'une rivalité interne au gouvernement soit la source de cet empressement n'est pas à exclure, bien que cela soit assez déplorable s'agissant de la précarisation des conditions d'emploi d'une catégorie de nos résidents.

Par exemple, comment le Conseil d'Etat a-t-il pu exonérer Uber de son obligation de régler les charges de ses chauffeurs, devenus des employés suite à la décision judiciaire qui semble avoir échappé à la sagacité de la cohorte d'éminents juristes dont est pourtant largement pourvu le département concerné ?

Le Conseil d'Etat peut-il détailler l'ensemble de cet accord qui n'a aucune raison d'être secret, comme s'est égarée à le prétendre la magistrate chargée de ce brûlant dossier ?

Nous sommes dans un régime politique où cette façon de gouverner n'a pas cours.

Aussi, les Genevois sont en droit d'exiger de leur gouvernement qu'il joue cartes sur table, notamment lorsqu'il s'agit des conditions de travail d'une partie particulièrement précaire de nos résidents.

Que le Conseil d'Etat soit remercié d'être transparent sur l'ensemble des conditions de l'accord passé avec les employeurs de chauffeurs désormais employés et les différents subterfuges juridiques mis en place pour affecter

les conditions de travail de ces personnes. Peut-être avec la complicité de l'Etat.

Que le Conseil d'Etat soit remercié de donner toute la transparence nécessaire et obligatoire à ces accords passés dans le domaine du transport privatisé à la course.

Le Conseil d'Etat devrait se souvenir de cet adage :

*Les bateaux ne coulent pas à cause de l'eau qui les entoure, mais à cause de celle qui entre à l'intérieur.*